

Billet d'humeur de l'Unisda – 2 Septembre 2012

Jeux Olympiques et Paralympiques : quelle « piteuse » accessibilité pour les sourds !

L'été 2012 a été marqué par les **Jeux Olympiques** à Londres et nous revivons actuellement les mêmes émotions sportives à l'occasion des **Jeux Paralympiques**.

Bien que les **sportifs sourds** soient extrêmement rares voire absents des premiers jeux et exclus des seconds (les Jeux Paralympiques sont ouverts uniquement aux personnes ayant un handicap moteur, visuel ou mental, les Jeux Deaflympics étant dédiés aux sourds), il n'en est pas moins évident que les **télespectateurs sourds sont autant assidus que leurs pairs entendants**.

L'Unisda est donc restée vigilante à l'accessibilité de ces événements fort populaires.

Les échos sont très nombreux et nous pouvons dénoncer le **manque de respect du public sourd français** pour partager ces moments conviviaux et regardés par le monde entier.

Sous-titrage

Les Jeux Olympiques ont été diffusés de 9h à 23h **en continu sur les chaînes de France Télévisions**. Bien que le sous-titrage ait été présent, la qualité n'était pas au rendez-vous et reste très inégale suivant la chaîne (France 2 ou France 3) et suivant les épreuves.

Les **cérémonies d'ouverture et de clôture** fort commentées et documentées n'ont **pas été transcrites de manière fidèle**. Par exemple, le clip de la Reine d'Angleterre avec James Bond nous a semblé bien muet alors que des propos ont été tenus notamment lors de leur rencontre dans le palais royal.

La diffusion des Jeux paralympiques fut plus complexe et initialement rien n'était prévu sur les chaînes publiques françaises. Après une mobilisation sans faille des associations et du public, France Télévisions diffuse désormais un **magazine quotidien sur France 2** à 17h en semaine et à 15h le samedi entre le jeudi 30 août et le samedi 8 septembre 2012.

La cérémonie d'ouverture de ces mêmes Jeux, retransmise sur la chaîne France Ô, n'a pas fait l'objet de sous-titrage. Bien que cette chaîne ne soit pas soumise à obligation de sous-titrer, une **exception à la règle** aurait été la bienvenue car l'audience était à la hauteur de l'événement (au Royaume-Uni, sur Channel 4, quelques 7,6 millions de téléspectateurs l'ont suivie, soit 40% de part d'audience sur l'ensemble du public. Source : www.ozap.com).

Lors d'une des dernières retransmissions quotidiennes des Jeux Paralympiques sur France 2, la qualité du sous-titrage est largement critiquée. A titre d'exemple : au lieu de reprendre les explications sur l'absence des sourds aux Paralympiques et des précisions sur leurs propres jeux appelés Deaflympics, nous lisons à l'écran : "Les sourds ne participent pas aux Paralympiques". La simplification est frappante et le décalage est déplorable.

Le service Replay de France Télévisions démontre la **médiocrité du sous-titrage** (Source : <http://www.pluzz.fr/jeux-paralympiques-londres-2012-f2-2012-08-31-16h50.html> avec activation en cliquant sur l'icône « Plus d'options » puis « Sous-titrage » où nous avons la transcription du flash « Bison-Futé » au lieu de l'interview de notre champion olympique Charles Rozoy au 100m papillon).



Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif

254, rue St Jacques - 75005 Paris / tél: 01 43 26 96 09 / fax: 01 43 26 96 14 / contact@unisda.org / www.unisda.org

L'UNISDA fédère les principales associations nationales représentatives des publics de personnes sourdes ou malentendantes en France et les représente auprès des pouvoirs publics.

LSF

La **Langue des Signes Française** (LSF) est **absente** sur France Télévisions à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les flashs sur les chaînes d'informations (LCI, iTélé et BFM-TV) font l'objet d'information sur les temps forts de ces jeux au même titre que les autres nouvelles.

Cependant, l'Unisda félicite l'excellente initiative de WebSourd pour avoir proposé une quotidienne en LSF avec les principales informations des Jeux Olympiques. Ces reportages ont été préparés par des journalistes sourds et présentés exclusivement en LSF sous forme de vidéos (Source : <http://www.websourd.org/spip.php?rubrique935>).

Et demain ?

La **qualité du sous-titrage permet une réelle accessibilité** aux programmes télévisés. Les chaînes de télévision et les laboratoires de sous-titrage ont signé une charte de qualité en décembre 2011 sous couvert du CSA et des associations représentatives. Sa mise en application doit être réellement suivie et contrôlée pour éviter tout non-respect des critères de la charte que ce soit à la télévision ou sur les sites Internet de rattrapage.

L'absence de la LSF dans les médias audiovisuels est largement décriée. L'Unisda réclame la **mise en œuvre de la mesure 38** du plan Handicap Auditif 2010-2012 à savoir la **traduction en LSF d'un journal du soir sur France Télévisions**.

Les prochains Deaflympics se tiendront en 2013 en Bulgarie. L'Unisda demande la mise en place d'un **magazine quotidien sous-titré et interprété en LSF** pour permettre enfin une visibilité toujours plus importante des sportifs sourds.

Pour plus d'informations sur les jeux Deaflympiques :

Les Deaflympics (Jeux Olympiques des sourds) se déroulent tous les 4 ans et constituent la plus ancienne compétition multisportive à part les Jeux Olympiques eux-mêmes.

Seules les personnes ayant une perte auditive de plus de 55 décibels peuvent y participer et les dispositifs de correction auditive sont interdits. En revanche, tout sportif sourd ou malentendant peut participer aux Jeux Olympiques (exemple : le nageur sud-africain et sourd, Terence PARKIN, a participé aux Jeux de Sydney en 2000 - en remportant la médaille d'argent aux 200m brasse - et d'Athènes en 2004).

Les premiers Jeux Olympiques des sourds se sont tenus à Paris en 1924 et les derniers à Taipei en 2009. Les prochains Deaflympics se dérouleront à Sofia (Bulgarie) en 2013.



Union Nationale pour l'Insertion Sociale du déficient auditif

254, rue St Jacques - 75005 Paris / tél: 01 43 26 96 09 / fax: 01 43 26 96 14 / contact@unisda.org / www.unisda.org

L'UNISDA fédère les principales associations nationales représentatives des publics de personnes sourdes ou malentendantes en France et les représente auprès des pouvoirs publics.